

SIGMADUR™ ONE

DESCRIPTION

Finition monocomposante uréthane polyester pour travaux de maintenance à bord

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Facile à appliquer sur les parties émergées, les ponts et les superstructures
- Liant préréagi, aucun isocyanate libre ajouté
- Application facile
- Excellente propriété d'application et de nivellement
- Application recommandée au pinceau et au rouleau seulement
- Séchage rapide
- Bonne adhérence sur la plupart des revêtements existants vieilliss, alkyde, caoutchouc chloré et époxy
- Lustré
- Bonne rétention de lustre et couleur

COULEUR ET LUSTRE

- Blanc et autres couleurs pré mélangées (voir la charte de couleur marine PPG Protective & Marine Coatings)
- Lustré

DONNÉES DE BASE À 20°C (68°F)

Données de produit	
Nombre de composants	Un
Masse volumique	1,1 kg/l (9,2 lb/US gal)
Solides par volume	53 ± 3%
COV (fournis)	Directive 1999/13/EC, SED: max. 383,0 g/kg max. 400,0 g/l (approx. 3,3 lb/US gal) EPA Method 24: 2,6 lb/US gal (311,5 g/l)
Épaisseur de feuil sec recommandée	35 - 70 µm (1,4 - 2,8 mils) en fonction du système
Taux d'étalement théorique	573 ft ² /US gal pour 1,4 mils (14,3 m ² /l pour 35 µm)
Sec au touché	1 heure
Sec pour recouvrir	Minimum: 8 heures Maximum: illimité
Durcissement complet après	4 jours
Stabilité au stockage	Minimum 24 mois conservé au frais et au sec

Note:

- Version conforme aux normes COV américaine et canadienne utilisant des solvants exemptés-311,5g/l
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES - Délai de recouvrement



SIGMADUR™ ONE

CONDITIONS ET TEMPÉRATURES DU SUBSTRAT RECOMMANDÉES

Conditions du substrat

- Couche précédente (alkyde, époxy ou de polyuréthane) doit être sèche et exempte de toute contamination
- Couche précédente: La surface doit être suffisamment poncée si nécessaire

Températures du substrat et conditions d'application

- La température du substrat pendant l'application ne devrait pas être supérieur à 50°C (122°F)
- La température du substrat lors de l'application doit être au moins 3°C (5°F) au-dessus du point de rosée.

MODE D'EMPLOI

- Bien remuer avant emploi
- La température de la peinture doit être de préférence supérieure à 15°C (59°F)
- Une ventilation adéquate est indispensable pendant l'application et le séchage du produit (voir fiches {1433} et {1434})

Pinceau/ rouleau

Diluant recommandé

Prêt à utiliser

Nettoyant diluant

Diluant 21-06

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Délai de recouvrement pour EFS jusqu'à 70 µm (2.8 mils)						
Recouvert avec...	Intervalle	41°F (5°C)	50°F (10°C)	68°F (20°C)	86°F (30°C)	40°C (104°F)
Lui-même	Minimum	20 heures	14 heures	8 heures	6 heures	5 heures
	Maximum	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité

Note: La surface doit être sèche et exempt de toute contamination

MESURES DE SÉCURITÉ

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

SIGMADUR™ ONE

DISPONIBILITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

PPG Protective and Marine Coatings s'efforce en tout temps de fournir le même produit partout dans le monde. Cependant, il est parfois nécessaire de modifier légèrement le produit par souci de conformité aux règles et aux circonstances locales et nationales. Dans ce cas, une autre fiche de données du produit devra être utilisée.

RÉFÉRENCES

• EXPLICATION DES FICHES TECHNIQUES FICHE D'INFORMATION	1411
• CONDITIONS DE SÉCURITÉ-FICHE D'INFORMATION	1430
• HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN ESPACES CONFINÉS-RISQUES D'EXPLOSION ET TOXICITÉ-FICHE D'INFORMATION	1431
• RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR ESPACES CONFINÉS FICHE D'INFORMATION	1433
• INSTRUCTIONS POUR VENTILATION FICHE D'INFORMATION	1434

DÉCLARATION DE GARANTIE

PPG garantit (i) qu'elle est propriétaire du produit (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications établies par PPG pour ce produit et en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit fourni est exempt de toute revendication légitime d'une tierce partie pour violation d'un brevet américain portant sur le produit. CES GARANTIES SONT LES SEULES OFFERTES PAR PPG, ET PPG DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT EN DROIT OU DANS LE COURS DE TRANSACTIONS OU D'USAGES DU COMMERCE, INCLUANT SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE. Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être faite par l'acheteur auprès de PPG par écrit dans les cinq (5) jours suivant la découverte du défaut allégué par l'acheteur, mais en aucun cas plus tard qu'à l'expiration de la durée de stockage applicable au produit, ou plus tard que un (1) an après la date de la livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. Tout défaut, de la part de l'acheteur, d'aviser PPG d'une telle non-conformité, tel que requis par les présentes, annulera tout droit de recouvrement de l'acheteur en vertu de la présente garantie.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS, PPG NE SERA TENUE RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RELATIF À, DÉCOULANT DE OU RÉSULTANT AUTREMENT DE TOUTE UTILISATION DE CE PRODUIT, PEU IMPORTE LA THÉORIE DE RECOURVEMENT (QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR QUELQUE NÉGLIGENCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU LA RESPONSABILITÉ CIVILE). Les informations contenues dans cette fiche ne sont données qu'à titre indicatif et sont fondées sur des tests de laboratoire que PPG considère fiables. PPG peut modifier les informations contenues dans ce document à tout moment en raison de l'expérience pratique et du développement continu de ses produits. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique, en réponse à une question spécifique ou autrement, sont fondées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Le produit et les informations connexes sont conçus à l'intention des utilisateurs possédant les connaissances et les compétences professionnelles requises par l'industrie, et il incombe à l'utilisateur final la responsabilité de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier et l'acheteur sera réputé s'avoir acquitté de cette responsabilité, à sa seule discrétion et à ses seuls risques. PPG n'a aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ni les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, PPG décline toute responsabilité découlant de toute perte, préjudice ou dommage résultant de l'utilisation du produit ou du contenu de la présente fiche technique (sauf accord écrit contraire). Les variations de l'environnement d'application, les changements aux procédures d'utilisation ou l'extrapolation des données risquent d'entraîner des résultats insatisfaisants. La présente fiche annule et remplace toutes les versions précédentes, et il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les informations sont à jour avant d'utiliser le produit.